L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 24 MAI 1885.

Les cheveux blancs. — La sensibilité après la décollation.

M. Henri de Parville écrit, dans le *Journal des Débats*, du 7 mai :

Par quel mécanisme les cheveux blanchissent-ils ? On ne le sait guère, et l'on en est encore aux hypothèses. Si les cheveux deviennent blancs avec l'âge, il n'en est pas moins vrai que l'on observe des cheveux blancs à tout âge ; la plus belle chevelure noire peut passer au blanc en une nuit. Pour nous le phénomène dans l'âge mûr a pour origine un défaut de nutrition du cheveu ; il est dû à la même cause dans le cas de canitie, mais sous l'influence perturbatrice du système nerveux.

Les poils noirs sont colorés par une graisse gris-verdâtre, les rouges par une huile rouge, les blancs par une huile incolore. Les matières minérales contenues dans les cheveux sont les oxydes de fer et de manganèse, le phosphate et le carbonate de chaux, beaucoup de silice. Les cheveux blancs renferment en outre du phosphate de magnésie.

Selon M. Lehman, la couleur blanche aurait surtout pour cause l'envahissement du cheveu par de l'air. Il paraît probable, en effet, que la teinte est bien due au pigment coloré et à la présence de gaz dans les cellules imbriquées dont la succession constitue le poil. Si pour un motif ou pour un autre, le liquide huileux qui peintre les cellules cesse de s'élever jusqu'à l'extrémité du cheveu, l'air prend sa place et le cheveu tourne au blanc. Il y a avantage à empêcher l'évaporation du liquide et à maintenir le cheveu humide; de là l'utilité des pommades. Plus on avance en âge, et plus les cellules extrêmes perdent de leur vie et se dessèchent, aussi plus vite passe-t-on au poivre et sel. Mais cette transformation peut se faire pendant la jeunesse, et même brusquement à toute époque de l'existence. On connaît le cas de Marie-Antoinette qui devint blanche en une nuit. D'après M. le docteur Monjet, professeur à l'école d'anthropologie (revue d'anthropologie 1885, 2e fascicule), il s'agit ici d'une névrose des fibres musculaires du derme qui entourent le bulbe du poil, sinon de l'appareil vasculaire lui-même qui fournit à la fois les jeunes cellules de la base du poil et les liquides qui vont entretenir la vie chancelante des cellules séniles les plus élevées. Une violente émotion en est une des causes, mais non la seule. Le cheveu se dessèche ainsi avec rapidité et l'air prend la place du liquide dans les parties libres supérieures; des lors l'air tempère la couleur normale, en change la nuance ou le fait paraître totalement blanc. L'effet de la névrose dure plus ou moins ou devient permanent.

On peut citer, pour prouver la nature névropathique du phénomène, une curieuse observation publiée par le docteur Reinhard dans les Archives de Virchow. Le sujet, une idiote épileptique de treize ans, a été étudiée à l'asile de Dalfort-Berlin, pendant deux années consécutives. Peu de temps après l'entrée de cette enfant à l'hôpital, on remarqua que sa chevelure, très épaisse du reste, variait de coloration et passait du jeune clair au rouge foncé et au noir. Le changement de teinte débutait par l'extrémité des cheveux et s'effectuait complètement en deux ou trois jours. Chaque coloration persistait au moins une semaine. Les variations se produisaient au moment des attaques épileptiques. La coloration foncée se montrait pendant la période d'excitation et la coloration claire pendant la période de stupeur, par conséquent pendant la coloration claire des cheveux.

Il est donc permis d'admettre que le système nerveux joue un grand rôle sur la décoloration précoce des cheveux. Toutes les personnes très nerveuses ou maladives blanchissent de bonne heure, en général ; toutes celles surtout qui font une grande dépense de flux nerveux soit en veillant beaucoup, soit en travaillant de tête. Chez elles se trouve modifiée la sécrétion du bulbe du cheveu qui, faute d'alimentation, se décolore rapidement. Le cheveu blanc n'est pas un signe absolu de l'âge ; c'est aussi un symptôme pathologique que l'on aurait tort de négliger.

Après chaque exécution capitale, on ne manque pas d'impressionner les partisans de la peine capitale en venant leur raconter que le supplicié conserve la sensibilité et la conscience après la décollation. C'est une légende qui n'est plus de notre temps. Toute commotion cérébrale énergique supprime la sensibilité. Le coup donné, les centres nerveux sont incapables de fonctionner. Le réveil de la sensibilité est impossible après la séparation de la tête du tronc, car il faut non seulement du sang pour exciter le cerveau, mais encore du sang en circulation et à la tension convenable. Quand la pression sanguine n'est plus suffisante, quand il y a arrêt de la circulation, il y a syncope. Or, dans le cerveau d'un supplicié ces conditions nécessaires à l'excitabilité font absolument défaut. Les contractions musculaires que l'on observe sont des mouvements indépendant de toute volonté, comme il s'en produit sur tous les cadavres. Les muscles ont été comme saisis dans une certaine tension ; ils se détendent et prennent une autre position d'équilibre.

Ces jours derniers M. Vulpian avait dans son laboratoire un chien en expérimentation. L'animal fut pris d'une hémorrhagie violente : le cœur cessa de battre. Par une ouverture du crâne rapidement faite, on faradisa le cerveau. Malgré le passage du courant électrique excitateur, on ne put obtenir aucun mouvement des membres : la sensibilité était déjà éteinte. On provoqua, il est vrai, des contractions de la face ; elles étaient dues non pas à l'influence des centres nerveux moteurs, mais bien à l'excitation directe du courant qui agissait pour son compte, et plus le courant était énergique et plus les contractions étaient violentes (les contractions sont dues à une propagation physique des courants de proche en proche des points électrisés aux nerfs et aux muscles les plus voisins. Un quart d'heure après la mort, on obtenait encore des flexions régulières au moyen d'un fort courant). Ces diverses constatations ont été faites moins d'une minute après la mort. Il est donc clair que le cerveau privé du sang perd toute excitabilité motrice. Il est insensible, et à plus forte raison l'état conscient du décapité est absolument aboli.

Un savant américain, qui a déjà à son actif plusieurs découvertes humanitaires, vient d'extraire de l'oignon une huile essentielle, dont une goutte répandue sur le mouchoir fait pleurer à flots la personne qui se met ce mouchoir sous les yeux.

Deux gouttes provoquent, paraît-il, les sanglots et les désespoirs les plus dramatiques. Voilà qui est précieux pour les personnes chargées d'accompagner des parents à héritage à leur dernière demeure ou pour les criminels désireux de jouer le repentir sincère devant les jurés.

Le Premier Louisianais, Nlle Ibérie :

Lisez, Louisianais! Comme de véritables enfants prodigues, nous négligeons nos ressources les plus simples, les plus directes et les moins coûteuse, les laissant à d'autres qui en tirent un profit.

En Algérie, des graines d'arbre à cire, cueillies en Louisiane, il y a une vingtaine d'années, furent semées sur les bords des marais et, prodiguant des arbres, se sont tellement multipliées, que maintenant, on les exploite et on en expédie la cire sur la plupart des marchés du monde.

Cette cire est égale à la cire de mouches bien que verte et cassante; on la blanchit à la rosée et si on y ajoute un peu de suif, elle est de tout point applicable à une infinité d'usages. Chacun sait que sur toutes les rives des bayous où l'action de la marée se fait sentir, au temps voulu, fin septembre et octobre, il n'y a littéralement qu'à se baisser et en prendre.

La proportion de rendement est d'une livre six ; on peut facilement ramasser 1000 livres de graines par jour. Le procédé d'extraction est des plus simples : tout bonnement de l'eau bouillante versée à l'orifice d'un baril contenant les graines, plus un trou, bouché par une cheville à la partie inférieure, par où l'eau et la cire s'écoulent. Cette dernière flotte, on la retire et on la verse dans des moules, elle se refroidit et c'est tout. Elle vaut de 30 à 40 cents la livre.

Le Tigre du général Kaufmann.

.....Une après-midi, le gouverneur général m'envoya un officier d'ordonnance qui me dit de ne pas manquer de venir dîner. Le général, à mon arrivée, m'avait ouvert sa table et, par discrétion, je ne m'y rendais qu'irrégulièrement de deux ou trois jours l'an.

—Bonne aubaine, dit-il en me tendant la main, et, me montrant ses aides-de-camp, il ajouta : Ces messieurs vont la nuit prochaine en pleines rues du vieux Tachkent chasser un tigre qui, chaque nuit, revient, y cherchant sa tigresse abattue il y a quelques jours ; ils m'ont demandé de vous inviter à vous joindre à eux.

Je déclinai l'invitation, ce qui—je dois l'avouer—jeta un froid dans l'entourage valeureux du conquérant.

—Votre excellence me comprendra, dis-je alors, je suis ici chargé d'une mission qui, jusqu'à ce jour, a coûté très cher à mes mandants ; or, outre qu'ils perdraient tout ce qu'ils ont sacrifié jusqu'à ce jour si j'étais tué, il faudrait encore deux mois pour envoyer ici un remplaçant.... Mais je prends si grand intérêt à la réussite de ces messieurs, que dès à présent je retiens la peau de la victime.

Cette boutade rameua le rire, nous dînâmes ; les chasseurs partirent ; je m'en fus me coucher ; je dormis même profondément et le lendemain matin, quand vers cinq heures, je mis le nez dehors, je vis, étendu devant ma porte le cadavre d'un immense tigre sur lequel était piquée la carte de l'officier, dont la balle l'avait renversé.

Pourtant, et malgré l'explication que j'avais donnée, mon refus d'être de la chasse m'attira des quolibets et finalement le mauvais tour que voici :

C'était après déjeuner, le général émit l'idée de prendre le café à l'air et ayant, disait-il, des ordres à donner emmena tous les officiers dans son cabinet taudis qu'il mènageait à gagner les devants en traversant le jardin d'hiver et les salons de réception.

L'un de ces salons, complètement sculpté par les gens du pays, n'avait pas de fenêtre ; il prenait jour par celui qui le précédait et l'autre qui le suivait.

Je marchais lentement et venais d'y entrer, quand je me vis en face d'un tigre tout de son long étendu devant la porte dont il me barrait le passage. A mon arrivée il avait relevé la tête—ce qui me le fit apercevoir dans l'obscurité prunelles verticalement fendues, tandis que lentement, et comme avec une douce satisfaction à l'approche d'un plat apprécié, il battait délicatement de sa queue le merveilleux tapis qui avait étouffé mes pas.

Je m'arrêtai net.

Puis les yeux dans les regards de l'animal j'abanchais un mouvement de recul lorsqu'un bon, tout au bout des salons, le vit le général et ses officiers qui mal dissimulés derrière une tenture observaient mon attitude.

Plus de doute, c'était un coup monté et le tigre était en domesticité. J'avoue que je respirai..... Mais que faire ?

Reculer ? il n'y fallait pas songer.....

Avancer ? Le tigre barrait la porte.....

Déjà j'entendais tous ces messieurs aller dire par la ville. Le français a eu peur.....

Je pris mon courage à deux mains et allant au tigre sans changer d'allure, lentement, je le déplaçai brutalement du pied et lui criant comme à un chien : *puchol sabbak* (va t'en chien). L'animal se leva vivement, alla se cacher sous un meuble et je continuai mon chemin.

Quand je rejoignis le général que j'avais fait semblant de ne pas voir derrière sa tenture, je ne soufflai mot de rien, ni lui non plus.....

Un mois plus tard je le trouvai souvent.

—Qu'avez-vous mon général ? lui dis-je.

—Un accident. Un tigre que j'apprivoisais, qui me suivait comme un chien, vient d'arracher le bras d'un cosaque et j'ai dû le faire abattre..... Au fait, ajouta-t-il, vous le connaissez bien ce tigre vous l'avez vu dans le salon sarthe.

—Oui, fis-je..... Et s'il m'avait arraché le bras ?

—C'est à cela que j'ai pensé tout de suite et ce n'est que trop tard que j'ai blâmé la plaisanterie à laquelle j'ai pris part et qui aurait pu devenir mauvaise. Enfin, ne m'en veuillez pas : vous avez donné un coup de pied au derrière d'un tigre, vous ne rencontrerez pas beaucoup de gens sur les boulevards de Paris qui pourront en dire autant.

X.

(Dans le *Figaro*.)

On écrit de Soulz, le 28 avril, à l'*Express* de Mulhouse :

Les habitants de nos faubourgs sont, depuis quelque temps, témoins d'un fait assez singulier. Certains bouchers de notre ville ont pu usage d'envoyer à domicile la viande à leurs clients éloignés : un de ces garçons passe régulièrement à l'heure où les vaches vont à l'abreuvoir ; dès que ces animaux l'aperçoivent, ils se mettent à le charger ; s'il les suit, ils se retournent, et se n'est que par la fuite qu'il parvient à leur échapper.

Ce fait ne rappelle un autre : il existait ici un fueur de chiens qui, tout en assommant ces bêtes, les mettait tant soit peu à la broche ou en faisait des civets.

Dès que cet individu se mettait en campagne, mâtins, caniches, barbets, au mot tous les représentants de la race canine qui se trouvaient sur son passage allaient à ses trousses ; une lutte fort curieuse s'engageait alors, les chiens agissant de leurs crocs, et l'homme frappant du gourdin.

Ces faits, qui ne doivent pas être isolés, prouvent que ce qu'on appelle l'instinct des animaux est assez développé et qu'il pourrait presque appeler ce sentiment de l'intelligence.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

LA MONTRE DE CRIBIER.

Les individus exposés par profession à être victimes de leur confiance en de mauvais débiteurs vous conseilleront toujours de ne pas vous en rapporter aux figures loyales et aux manières franches, en un mot, aux gens qui "paient de mine," beaucoup d'entre eux ne payant souvent que de cette façon.

Un marchand de vin résumait, un jour, la théorie ci-dessus par cette réflexion essentiellement pratique : "Rien ne vaut un homme qui a encore sa montre." Tout le marchand de vin est là.

Eh bien, celui-ci se trompait.

Un de ses confrères, qui s'est fié, lui aussi, au prétendu signe de solvabilité, en est pour un dîner par lui servi à Cribier et Pochin, renvoyés, sur sa plainte, en police correctionnelle, sous prévention de filouterie.

Ces deux casquettifères comparaissent aujourd'hui devant le tribunal. Ils ont consommé en huîtres, viande, poisson, légumes, vins et liqueurs 9 fr. 75 ; le moment venu d'acquitter *la douloureuse*, ils ont dû s'avouer dans la position de Rabelais pendant ce fameux quart d'heure auquel il a donné son nom; l'hôte, alors, a réclamé la montre dont la chaîne ballottait sur le gilet de Cribier, et voilà où le marchand de vins eut la preuve que la solvabilité de "l'homme qui a encore sa montre" est une garantie moins certaine qu'une indigestion après un bain au sortir de table.

Vers la fin du dîner, dit notre cabaretier-traiteur, le voyais bien que ces deux particuliers avaient quelque chose dans la tête ; je me disais : Est-ce qu'ils composent des poésies ?

M. le président—Pourquoi vous demandiez-vous cela ?

Le témoin—Parce qu'ils regardaient eu l'air comme des imbéciles, et ce qui m'étonnait, c'est qu'un peu avant, ils étaient très gais ; ils ont chanté chacun leur chanson ; celui-ci a chanté les *Cloches de Corneville* :

Va, petit mousse,
Le ventre pousse,

L'autre a chanté :

Verse encore,
Vide moi-z-en fort.

M. le président—Enfin vous leur avez servi quoi ?

Le témoin—Oh ! les huîtres, quatre bouteilles de vin, viande, deux maqueraux, café, pousse-café, enfin pour 9 fr. 75.

Cribier—Monsieur ne dit pas qu'il a augmenté le prix de son cognac et que les verres sont plus petits.

Le témoin—Oui, mais les bouteilles sont plus grandes.

M. le président — Comment servez-vous un dîner à ce prix à ces hommes, sans vous assurer s'ils ont de l'argent ?

Le témoin—Parce que le sieur Cribier avait une chaîne de montre à son gilet et qu'à chaque instant l'autre lui demandait : "Quelle heure qu'il est ?" Alors Cribier répondait : "Je ne sais pas, ma montre retarde." Je me suis dit : Il a une montre, elle vaut toujours bien la dépense.

M. le président—Eh bien, il n'avait pas de montre ?

Le témoin—Voilà : elle était au Mont-de-Piété ; alors il avait roulé la reconnaissance, il avait attaché après une chaîne d'acier qui valait peut-être 10 sous.....

M. le président, aux prévenus—C'est de l'escroquerie, cela.

Cribier—C'était censé ma montre, puisqu'avec la reconnaissance on pouvait la retirer.

M. le président—Mais vous affectiez d'en parler devant le témoin, et vous disiez : "Elle retarde."

Cribier—Elle retardait de 10 francs que le Mont-de-Piété m'a prêtés ; c'est un mot qui se dit ; Monsieur parle de ses consommations, il nous compte 30 sous une bouteille de Mâcon, une saleté, un vinaigre.....

Le témoin—Oh ! du velours !

Cribier—Du velours épinglé ; oui.

M. le président, à Pochin—Et vous, qu'avez-vous à dire ?

Pochin—Pour ce qui est de moi, mon président, il n'est ch de l'argent par mon patron. Alors, et pour-là j'y vas, étant sans le sou, et je lui demande un acompte ; il me répond que c'est défendu par le règlement ; que je toucherai à la quinzaine. J'y dis : Mais, patron, je pourrai jamais aller jusque-là. Savez-vous ce qu'il me répond ? il me répond ? Eh bien ! n'y allez pas ! V'là les patrons, les v'là ! Vive le collectivisme.....

Le marchand de vin—Oui, toujours tomber sur les patrons ; fait faire comme ça et vous le deviendrez avec de l'ordre et de l'économie. Petite vie qui dure, qui va *piano* va *sano*, qui veut voyager loin ménage sa monture, avec le temps et la patience on vient à *lombosse lo* ; il faut aller doucement.

M. le président—En voilà assez.

Cribier—Qu'est-ce qu'il a donc à évacuer des proverbes comme ça ?

Le témoin—Il y a même une chanson là-dessus :

Doucement ne connaît pas d'obstacle.

Le Tribunal condamne nos deux drôles chacun à quinze jours de prison.

Ce procès nous prouve une fois de plus qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Puisse-t-il servir d'enseignement ! Mais il n'y a de véritables exemples que ceux dont on ne profite pas.

LE CHAT EN GIBELOTTE.

Boileau appelle un chat un chat ; les marchands de vin de barrières, eux, appellent cela un lapin. Ait-on assez crié contre eux à ce sujet, et quelles précautions ne prend-on pas pour avoir la certitude que l'animal servi en gibelotte et sauté dans la poêle est bien un lapin !

Gare au gargotier s'il n'a pas eu soin de servir la tête, ou est dans le cas de lui demander la sienne.

Et cependant, le chat n'est déjà pas si fort à dédaigner ; demandez à mesdemoiselles Marie, Louise et Joséphine, jeunes coutumières, traduites en police correctionnelle pour destruction d'un animal domestique, si elles sont de cet avis.

Un témoin.—J'ai un magnifique chat ; un jour, il disparut ; j'étais sûr que les passions étaient étrangères à sa fuite : il avait de bonnes raisons pour rester tranquille. Je m'informe auprès des voisins, et j'apprends qu'il avait été volé par mademoiselle Joséphine, tué par mademoiselle Louise, fricassé par mademoiselle Marie, et mangé par ces trois demoiselles.

M. le président, à Joséphine.—Eh bien, qu'avez-vous à répondre ?

Joséphine.—J'ai à répondre que c'est vrai ; j'ai pris le chat de monsieur, vu que c'était un animal entièrement gueulard qui me dévorait toute ma nourriture ; alors, je l'ai mangé à mon tour, même qu'il m'a griffé, l'horreur de bête !

M. le président, à Louise.—C'est vous qui l'avez assaisonné ?

Louise.—Oui, monsieur ; je l'ai pendu, vu que deux heures avant il m'avait mordu au bras droit, que le gardais pour mon déjeuner ; alors je lui ai donné un bouillon d'onze heures.... avec une fricelle.

M. le président, à Marie.—C'est vous qui l'avez assaisonné ?

Marie.—Oui, monsieur ; mais elles m'avaient dit que c'était un lapin.

Louise.—Oh ! ma biche, faut pas chercher à tirer ton épingle du jeu. Un lapin n'a pas une queue de trente-cinq centimètres.

Joséphine.—D'ailleurs, pour la peine de son beurre, de ses oignons et de son feu, elle a eu la peau qu'elle a dit qu'elle s'en ferait un manchon pour cet hiver.

Marie.—Oh !

Louise.—C'est vrai.

Joséphine.—Non ; mais faut pas faire l'innocente pour laisser condamner les camarades et se tirer de là ; merci !

Louise.—Nous avons mangé le chat à nous trois, et c'est nous trois qui la goberons, voilà.

Le Tribunal condamne les trois coutrières chacune à vingt-cinq francs d'amende.

Pour un chat !.... le même prix que pendant le siège !....

LE PROFESSEUR DE DANSE.

Dans un discours, M. Louis Blanc faisait ressortir l'importance qu'il y aurait à donner aux jeunes citoyens un état en rapport avec leurs goûts et leurs aptitudes ; faut-il attribuer la misère de Belleton à la profession qu'il aurait embrassée sans ces deux conditions ? Il s'exprimera tout à l'heure sur ce point. En tout cas, l'énoncé de cette profession a provoqué un profond étonnement chez ses juges et sur l'auditoire de la police correctionnelle, et il ne sera pas moindre pour le lecteur, quand nous aurons dit que Belleton a soixante-dix ans, une jambe de bois, et qu'il est professeur de danse.

La vérité est qu'il était en vogue il y a quarante ans ; dans ce temps-là, on l'appelait de son petit nom d'Hyacinthe. Nul alors, à l'en croire, ne possédait au plus haut point la grâce et le maintien ; nul n'enseignait mieux l'art de marcher, de saluer et d'entrer dans un salon. On dansait encore à cette époque, et Zéphir était moins léger qu'Hyacinthe. Depuis, Chicard a détrôné Vestris, le papillon a perdu une aile par accident, et celui qui fut la fleur des pois, du bon ton et de l'élégance, est devenu un vagabond. O décadence !

Hyacinthe.—Oui, messieurs, tel que vous me voyez avec ma jambe de bois, mes reins ankylosés, mon bleuze et mon pied nu (car pour l'autre je n'ai pas le soin de chaussettes), j'ai été ce qu'on appelle un gommeux ; dans ce temps-là, on disait un mirlifiot ; et bâti comme un modèle, je m'en flattais. Aujourd'hui, je suis ganache, vieux, éreinté et infirme ; le seul mollet qui me reste est comme un bâton de chaise ; je suis lourd, moi qui ai eu du ballon ; car, messieurs, j'ai été danseur de théâtre à la Porte Saint-Martin, au Cirque-Olympique et ailleurs. Voilà la vie de ce monde.

M. le président.—Je vois sur votre sommier que vous avez déjà été condamné plusieurs fois pour vagabondage.

Hyacinthe.—Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ! Mon père était danseur, il m'a appris son art, je ne sais pas autre chose ; je pourrais encore donner des leçons ; mais est-ce qu'on danse aujourd'hui ? Je le connais, la danse d'à présent, c'est dégoûtant, ça fait lever le cœur ; c'est dégradant, abrutissant. Alors, j'ai couvert des voitures, j'ai fait des commissions, moi, qui ai eu partie dans les ballets, j'en ai été réduit à être balayeur, un autre genre de balai. On ne fait pas fortune avec tout ça ; ce qu'il faut, c'est le coucher plus souvent à la belle étoile qu'à l'hôtel Continental. Si on veut m'envoyer au dépôt de mendicité, je ne demande pas mieux. Mes domiciles ! parbleu, j'en ai eu dans le temps de ma splendeur ; si je n'en ai plus, ça n'est pas le désir qui me manque, croyez-le bien.

Le vieux papillon a été condamné à quarante-huit heures d'emprisonnement.

LE GARÇON D'HONNEUR.

Il y a de ces refrains de chansons qui sont la si parfaite expression de l'opinion humaine, qu'ils restent dans toutes les mémoires : ainsi :

Quel plaisir d'aller à la noce,
Surtout quand il n'en coûte rien !

Ce "surtout quand il n'en coûte rien" est-il assez humain !

Il est particulièrement apprécié de la classe populaire, où les repas de noces se font généralement en pique-nique. Un dîner pareil dès lors avec quelle effusion Pigeonneau accueillit ces paroles de son ami Tinette : "Mon vieux Pigeonneau, je t'annonce que je me marie et que tu seras mon garçon d'honneur ; auquel, pendant le déjeuner, le dîner, les rafraîchissements, tout sera à l'œil, même le tabac."

Il est à peu près inutile d'ajouter que Pigeonneau ne se fit pas tirer l'oreille pour accepter une semblable invitation.

Comment vient-il aujourd'hui devant la police correctionnelle comme plaignant contre Tinette ? C'est ce qu'il va nous apprendre.

—Etant, dit-il, très flatté du procédé du sieur Tinette, je lui répondis : "Ma vieille, ça va, et même, voulant que tu aies un garçon d'honneur qui soit flatteur pour toi auprès de ta société, je vas m'acheter une redingote neuve, dont je t'étrennerai à ta noce, et même un chapeau gris." Plantant qu'il m'avait dit que la demoiselle d'honneur était la demoiselle d'un nommé Plonx, que je connais, qui est très gentille, que ses parents sont aisés, et que ça pourrait, peut-être, faire un mariage, vu qu'il avait dit à la jeune personne que je serais garçon d'honneur et qu'elle avait répondu : "Ah ! je serai bien contente, vu que le garçon très distingué et un joli état." (Je suis ferblantier.)

Le président.—Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin.—C'était pour vous dire ; c'est bon, la veille du mariage, je m'achète une belle redingote de vingt-cinq francs, un beau chapeau de huit francs, je mets ça dans mon placard ; voilà Tinette qui vient chez moi que j'étais couché ; je lui montre mes affaires, il trouve ça très comme il faut, et il me dit qu'on sera repas il y aurait du poulet, du veau avec des tomates.....

Le président.—Voyons, arrivez donc au fait.

Le témoin.—C'était pour vous dire ; alors..... Ah ! des moules, du macaroni ; enfin, ça ne fait rien..... et du vin à discrétion ; finalement que, m'étant remis au lit, nous causons, et qu'il me dit : "Eh ben, ma vieille, j'ai à demain dix heures chez la demoiselle d'honneur que t'iras la chercher, c'est convenu." Là-dessus, il me dit bonsoir ; moi, pour pas me relever, je lui dis qu'il n'a qu'à tirer la porte fort, vu que, la clef étant en dedans, je serai enfermé. C'est bon, il s'en va ; il pire la porte fort, et moi, je m'endors.

Le lendemain matin, je me lève, et quand arrive le coup de neuf heures, je vas pour m'habiller ; plus de redingote ni de chapeau. Je me dis : C'est Tinette qui m'a fait cette rosserie là ; bon, je me dis : ça va le piger ; là dessus, je veux sortir pour aller chez lui ; j'étais enfermé. Il avait eu la canaillerie de rentrer tout doucement pendant que je dormais ; il m'avait pincé ma redingote et mon chapeau, et il m'avait enfermé pour que je ne coure pas après lui. Et, messieurs, ça n'est que le lendemain matin que j'ai été délivré par un serrurier qu'on a été chercher.

M. le président.—Vous n'avez donc pas appelé ?

Le témoin.—Si, mais ma chambre est tout à fait en haut, et qu'il n'y a que les lieux et moi à cet étage-là. Alors j'attendais toujours qu'il vienne quelqu'un, rien ! Toute la journée, je me disais : Mais il ne viendra personne ! Qu'est-ce qu'ils ont donc, ces gens-là ? Enfin, que j'ai mangé en tout un bout de pain sec, au lieu du poulet, du veau aux tomates et des moules, que monsieur s'en bourrait avec ma redingote et mon chapeau.

M. le président, au prévenu.—Eh bien, qu'avez-vous à dire ?

Tinette.—Monsieur le président, j'ai une excuse qu'on n'a jamais vu une position pareille à la mienne quand, la veille de ma noce, mon tailleur me dit : "Vous savez, argent comptant, sinon, rien ;" alors, ne pouvant pas, je me dis : Qu'est-ce que je vas devenir ? Je ne peux pourtant pas me marier sans rien sur le dos. C'est donc de là que je vas chez Pigeonneau pour lui conter ça et qu'il me prête trente francs ; v'là qu'à peine si je suis entré il me dit : "Mon pauvre vieux, je me suis ruiné, pour faire honneur à ta noce ; tiens ! v'là ce que j'ai acheté, et il me reste six francs pour aller jusqu'à la paye." La-dessus, je me dis : "Mais qu'est-ce que je vas devenir ?" vu que je n'avais que pour payer ma part du restaurant et celle de mon épouse, et le fiacre. Alors, j'ai eu l'idée de prendre les affaires de Pigeonneau, mais pas pour les voler ; j'y aurais rendues, et je trouve même qu'il a été rudement féroce de me faire arrêter le lendemain de mon mariage, que mon épouse et moi, nous étions en train de manger des saucisses quand il est arrivé.

Pigeonneau.—Et moi, que j'ai mangé un bout de pain sec, au lieu d'être garçon d'honneur, et que le mariage avec la demoiselle de M. Plonx, ça ne se peut plus.

Le Tribunal, jugeant que l'intention chez le prévenu de s'approprier les effets du plaignant n'était pas suffisamment établie, l'a renvoyé des fins de la poursuite.

Pigeonneau.—Je la trouve mauvaise.

Tinette.—Mon pauvre vieux, j'ai fait ça forcé, contraint ; mais t'épouseras la jeune personne ; j'arrangerai ça, et je te payerai un chic dîner.

Henry Berthond s'est trouvé en soirée avec Alfred de Musset, le jour où le poète de Rolla répondit au défi germanique et improvisa le *Rhin allemand*.

Il me semble dit il, que la scène date d'hier. Il y avait eu du champagne au dîner. Après, le maître-de-la maison enferma Musset qui, au bout d'un quart d'heure, rapportait et nous livrait les strophes et connues. Il les appelait "Le Rhin allemand."

C'est là de l'histoire ancienne et rabâchée, je le sais. Mais personne n'a conté la suite. Je suis un vieux poète et qui n'est pas des moins grands, voulant adresser quelques critiques à Musset. Celui-ci s'emballe comme on dirait que je l'ai insulté, et remplace que les œuvres de son rival seraient oubliées alors que les siennes vivraient éternellement.

Il s'était pas modeste et la prédiction ne s'est point vérifiée. Du reste, cette grande querelle finit par un duel à coupe des strophes sinuables Musset versa un peu d'encre la dessus et tout fut oublié.

Excepté le *Rhin allemand*.

Empruntons encore à ces souvenirs d'un homme de lettres l'anecdote fort piquante que voici :

"Tonez ! un jour il n'a eu un sopé aux deux, nous vint mal J. B. Dumas, le grand chimiste mort récemment, vient me voir. Il me trouve en train de dégoûter un client en compagnie d'un jeune prêtre gros comparse russe de frais mis nécessairement en marge du salon. Dumas, le fils du professeur J. B. Dumas salue ; est salué. Le grand chimiste parle de ses découvertes ; le prêtre-homme, d'abord tout oreilles, demande des explications, va même jusqu'à soulever une objection assez l'analé d'ailleurs (ce jeu d'ici ben pour le compte du prêtre protestant se lève troubler Dumas et me dit :

"Je vous défie de vous quitter mais ma répétition me reclame.

A peine est il parti que J. B. Dumas me demande :

—Un professeur, n'est ce pas ! Il est tout feu, tout flamme. Quel intérêt il porte à la science ! Ah ! le brave garçon

—Moins d'enthousiasme, mon cher Dumas, m'étais je le dis étant professeur est un garçon bien d'esprit que j'aime beaucoup mais qui occupe dans l'école une place de rang de classe. Notre auditeur n'était autre que Meldrane un de mes voisins qui divertit tous les soirs les enfants et les parents du cirque Fernando.

J. B. Dumas fut obligé de conclure que ce clown était mille fois plus serieux que beaucoup de personnages repaus graves. Mais encore une fois ces sont apparences

---

Suite du dictionnaire travesti du *Tintamarre* :

Pacifier..... Recommandation de ne pas croire aux apparences pour rétablir la paix.

Pagaie..... Rame particulière de sauvages triates.

Page..... Feuillet de papier attaché au service d'un souverain.

Palais..... Grand et bel édifice dans la cavité de la bouche.

Pantin..... Dieu des bergers, rajeuni, colorié et mû par des ficelles.

Papin..... Célèbre physicien français dont on n'a pas de portrait à l'huile.

Parenté..... Qui n'a pas de revenus, mais des proches.

Parfaite..... Le partage complet opéré par le lion de la fable.

Parieur..... Joueur sérieux.

Pariais..... Serment égyptien prononcé par Philippe de Valois en frappant cette monnaie.

M. Robert Caze cite d'intéressants souvenirs de Sam (Henry Berthoud), l'ancien chroniqueur, qui a connu toute sa génération, depuis Victor Hugo jusqu'à Henri Monnier, en passant par Mme de Girardin ;

Le salon de Mme de Girardin était bien la plus aimable réunion d'aimables gens que j'ai jamais connue. On y voyait moins de personnages de pelouse le chose il y a encore—n'avait pas inventé la méthode sûre pour obtenir un bout de ruban rouge.

Je pour ce confrère qui ne manque pas d'esprit s'avisa qu'un sien camarade de collège était ministre de la marine. Il quitta l'hôtel de rue Royale, se fait introduire.

—Mon cher, dit il à l'Excellence, je suis sur le point d'épouser une héritière. Mais le beau père veut absolument que je sois le gendre d'un vrai chevalier de la Légion d'honneur. Tu t'en occupe.

Et Chose fut décoré. Un mois après il rencontra le ministre de la marine

—Eh bien ! mon cher collègue, et ce mariage ? Je n'ai pas reçu le mot de faire part

—Ah ! mon bon, que veux tu ? ces beaux parents ces beaux pères ! Le mien se veut me donner sa fille que le fou on l'aurait la rosette.

Chose est resté célibataire.

Cette vieille histoire est bien bien avant qu'Alberic Second n'écrivit son livre intitulé : la Jeunesse dorée par le procédé Rudi.

Dans une école de village.

—Je veux vous raconter une histoire mes enfants. Alfred était un très bon garçon. Mais ses amis Pierre et Paul étaient méchants. Un jour qu'ils jetaient des pierres à un pauvre petit chat, Alfred leur dit qu'ils ne devaient pas agir ainsi. Il parlait si bien le bon Alfred, qu'ils cessèrent de jeter des pierres au chat : mais savez-vous ce qu'ils firent ?

Tous les enfants en chœur :

—Ils se sont mis à jeter des pierres à Alfred !

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 23 mai 1885

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$ 781.846 00	$112.996 00
Même temps la semaine dernière.	1,265.599 00	183.133 00

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (étalon de trade dollar)	au pair	
Prix de l'argent en lingots à Londres	59⅞c	48 15/16d

MONNAIE ÉTRANGÈRE.

Dollar mexicain	82	
Pièces de 5 francs	90 ⅝	
Pièces de 20 francs	$3.80 ⅝	3.90
Souverains	4.80 ⅝	4.95
Pièces de 10 thalers	7.50 ⅝	
Doublons espagnols	15.40	
Doublons portoricos	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.40	
Or de l'Amérique du Sud	60c par peso	
20 marcs prussiens	4.70	4.74
Or de la Californie	7⅞	8.00
Or américain, poids léger	95 ⅝	97
Or américain, mutilé	5.00 ⅝	accompte

MARCHÉ MONÉTAIRE.

L'argent est en un peu meilleure demande et facile, mais toujours en quantité assez considérable.

Prêts sur demande aux banques 5 pour cent ; en dehors des banques, 4 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
A 1	8
Prêts sur garanties collatérales	5 à 7
Hypothèques A 1	7 à 8

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅝ à 94⅞

LE STERLING est stable.

Complaisement de navire A 1 clear.....

Les FRANCS sont stables.

Traites de commerce..... 4.85½ à 4.86½

Traites à vue..... 5.18 à 4.18

Traites de banques stationnaires sont.....

Traites de banques ordinaires sont.....

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques :

U S 4.00 lot	Offre	Demande
Vente à la Bourse de la Nouvelle-Orléans		
Bureau à 11 A. M.		
75 actions du CC Slaughterhouse Co	$ 32½	
10 actions du La Ice Manfg Co	$ 22½	
1.000 City RR 1st Mge Bonds	$111½	
3.000 Bons a prime	85½	
17.000 do do	85½	
Bureau à 12 P. M.		
1.000 Bons a prime	$ 22½	
1.000 do	85½	
40 actions du Louisiana Ice Co	$ 22½	
50 do do	$ 22½	
5 actions du Ice Co	$ 22½	
15.000 City Cons 6 (90 d remboursement) Bds	102	

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

| Banques. | Valeur par part | Offre Demande de |
|